

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 4–8 juin 2012

QUESTIONS DIVERSES

Point 15 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2012/15/1

(en anglais, français et espagnol seulement)

8 juin 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DE LA VISITE CONJOINTE SUR LE TERRAIN EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU PNUD, DU FNUAP, DE L'UNOPS, DE L'UNICEF, DE L'ONU-FEMMES ET DU PAM

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration: Mme E. Joergensen tél.: 066513-2603

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

4 mai 2012
Français
Original : anglais

**Programme des Nations Unies pour le développement/
Fonds des Nations Unies pour la population/Bureau
des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Conseil d'administration**

Deuxième session ordinaire 2012
4-10 septembre 2012, New York
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
Visites sur le terrain

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration**

Session annuelle 2012
5-8 juin 2012, New York
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
**Comptes rendus des visites sur le terrain
des Conseils d'administration**

**Compte rendu de la visite conjointe sur le terrain
en République de Djibouti des Conseils
d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS,
de l'UNICEF, de l'ONU-Femmes et du PAM**

18-22 mars 2012

I. Introduction

1. Une délégation de 19 membres des Conseils d'administration des PNUD/FNUAP/UNOPS/UNICEF et de l'ONU-Femmes a effectué cette première visite conjointe sur le terrain à Djibouti du 18 au 22 mars 2012. Cette visite avait pour but d'examiner comment l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) fonctionne et coordonne son action à Djibouti et comment l'Organisation des Nations Unies appuie les priorités du gouvernement face aux défis humanitaires et aux défis du développement. Djibouti, l'un des pays les moins avancés, a été choisi pour cette visite sur le terrain en raison des efforts qu'il déploie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) face aux problèmes humanitaires et aux problèmes de développement dans les domaines de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de l'environnement, de l'énergie et de l'eau.

2. Des réunions ont eu lieu avec un ensemble de parties prenantes, y compris le gouvernement (Premier Ministre, ministres et hauts fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères, des finances et du Plan, de la santé, de la solidarité nationale, de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et des ressources minérales, de l'agriculture et des pêches, et de l'intérieur; Président de l'Assemblée nationale et députés); société civile; représentants des ambassades; secteur privé et UNCT.



3. Des visites sur place ont eu lieu à des projets d'Arta liés au cadre de réalisation accélérée des OMD concernant la santé maternelle et néonatale; à un centre thérapeutique de nutrition à Balbala et au camp de réfugiés d'Ali Adeh dans le cadre des services humanitaires.
4. Cette visite sur le terrain a permis de mieux saisir le lien entre les processus mondiaux tels que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable 2012, l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles des Nations Unies et le programme et les activités de l'ONU en matière de développement à l'échelon local au-delà de 2015.
5. L'équipe de pays des Nations Unies est composée de représentants de huit institutions (PNUD, UNICEF, FNUAP, PAM, OMS, UNESCO, FAO et UNHCR). Le FMI a également une représentation à Djibouti. La Banque mondiale, l'ONU-Femmes et l'UNOPS ne sont pas représentés dans le pays. En ce qui concerne le FNUAP, le Représentant assistant rend compte de la programmation au Directeur de pays, qui est également le Directeur régional en poste au Caire. En outre, le Représentant assistant du FNUAP se réunit régulièrement avec le Coordonnateur résident pour les questions de coordination et participe à toutes les réunions de l'UNCT. Le PNUD assure la coordination entre les diverses institutions des Nations Unies. Actuellement, il y a deux domaines de programmation conjointe – le programme d'appui aux droits de l'homme (PNUD, UNICEF et OHCHR) et la récupération de l'eau (PNUD, FIDA et PAM). Le système des Nations Unies a créé le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF)/bilan commun de pays 2013-2017 qui suit les priorités nationales définies dans l'Initiative Nationale Pour le Développement Social (INDS) 2008-2012. Il y a également collaboration inter-institutions sur les questions d'égalité des sexes, de VIH/sida et de mutilation génitale féminine/excision. La visite a coïncidé avec le nouvel UNDAF 2013-2017 pour Djibouti et les préparatifs du programme de pays 2013-2017.
6. La délégation tient à exprimer sa gratitude au Gouvernement de Djibouti pour l'occasion qui lui a été donnée d'effectuer cette mission et pour avoir facilité le programme de la visite. Elle remercie l'UNCT de l'organisation d'un programme complet bien préparé et d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de cette mission.

II. La situation du pays

7. Le développement de Djibouti se heurte à de graves difficultés illustrées par les statistiques fournies par l'UNCT et plusieurs ministres. Malgré une stabilité relative, le chômage se maintient à 60 % et à 47 % de la population de moins de 18 ans, sur une population totale estimée à 820 000 habitants. Avec 90 % d'importation de l'alimentation du pays, Djibouti se heurte à un problème d'insécurité alimentaire tant dans les zones rurales qu'urbaines. Malgré des progrès sensibles dans la réduction du taux de malnutrition aiguë (qui a baissé de près de 17 % en 2007 à 10 % en 2010), la malnutrition chronique persiste dans les zones rurales et parmi les enfants de moins de cinq ans. Le taux national d'arrêt prématuré de croissance atteignait 30 % en 2010.
8. Le changement climatique, qui se manifeste par des sécheresses plus fréquentes et plus prononcées, combiné à l'instabilité que connaît la région, a créé

une situation humanitaire qui s'est traduite par un accroissement des migrations internes et des flux de réfugiés. Les services de santé de Djibouti sont fournis en grande partie par le secteur public, à travers le Ministère de la santé. Les grands problèmes ont trait notamment à la lutte contre une prévalence de 2,9 % du VIH/sida. L'espérance de vie moyenne à la naissance augmente régulièrement et est passée de 48 ans en 1980 à 55 ans en 2008. En revanche, la mortalité maternelle reste élevée, à 300 décès pour 100 000, d'après les estimations de l'OMS, du FNUAP, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. Les activités du FNUAP visent notamment à améliorer l'accès à des soins de santé génésique de qualité.

9. La croissance économique est restée stable en 2011 à 4,6 %, et la croissance prévue pour 2012 est de 5,1 %. Cependant, 70 % de la population souffrent encore de pauvreté, et la pauvreté extrême frappe encore 47 % de la population. L'Indice de développement humain de Djibouti était de 0,403, ce qui classait le pays au 165^e rang sur 187 pays.

10. La principale activité économique se situe dans le Port de Djibouti, et le pays est tributaire des services portuaires pour 76 % de son PIB. Le reste de l'activité économique est en grande partie tributaire de la proximité du marché éthiopien pour lequel il est le principal port, il compte une forte communauté d'expatriés et jouit d'une importante situation stratégique sur la voie maritime particulièrement active entre la Méditerranée et l'océan Indien. Environ 60 % des navires de commerce du monde fréquentent les eaux de Djibouti. L'agriculture et l'industrie sont peu développées, en partie en raison du climat difficile, des coûts élevés de production, du manque de main d'œuvre qualifiée et de ressources naturelles limitées. Le sol aride est improductif, avec 89 % d'étendue désertique du pays. Dix pour cent sont couverts de pâturage et 1 % de forêt. Le port est aussi un carrefour crucial pour les livraisons d'aide alimentaire à la région, et une part importante des activités du PAM à Djibouti consiste à gérer les livraisons de cette aide à destination et en provenance de ce port.

11. Au cours de cette visite, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont reconnu que les OMD ne seront pas atteints pour la plupart à Djibouti. L'UNCT a bon espoir que les objectifs n° 2 (assurer l'éducation primaire pour tous) et 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) pourront être atteints. Cela devrait être facilité notamment par le fait que l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Le Président et le Premier Ministre ont également proclamé comme priorité l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

III. Coordination entre les institutions des Nations Unies, le gouvernement et les autres parties prenantes

12. Durant sa visite, la délégation s'est réunie et a eu principalement des échanges avec des représentants des fonds et programmes des Nations Unies et, à un degré nettement moindre, avec les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies. Par conséquent, nos évaluations de l'UNCT sont fondées principalement sur notre interaction avec les fonds et programmes. De ce point de vue, nous avons reçu des preuves que l'équipe travaille de façon cohérente et coordonnée pour aider ces institutions à honorer leurs mandats respectifs. En réponse aux commentaires formulés par des représentants du gouvernement selon lesquels il y a place pour une

meilleure coordination au sein de l'UNCT ainsi qu'entre l'équipe et le gouvernement, la délégation souhaiterait encourager l'équipe à rendre plus visible sa coopération. En ce qui concerne la question des stratégies d'emploi des jeunes, il est suggéré que l'UNCT consulte le système des Nations Unies afin de déterminer comme appuyer au mieux le gouvernement. L'appui du PNUD au gouvernement par la formation en matière de gestion de la dette est également noté, et il est suggéré d'examiner les possibilités d'action du FMI.

13. Le Ministère des affaires étrangères a été la voie d'accès de l'UNCT aux pouvoirs publics. À l'échelon national, une nouvelle structure de coordination a été annoncée au cours de la visite par le Ministre des affaires étrangères. Cette structure prévoit que le rôle de coordination du gouvernement sera joué conjointement par le Ministère des affaires étrangères et le Ministère des finances et du Plan. La délégation s'est félicitée de l'établissement d'un mécanisme de coordination, ce qui représente un pas important vers une plus grande coopération entre le gouvernement et l'UNCT. Le Premier Ministre a informé la délégation que la responsabilité de la coordination des affaires humanitaires a été confiée au Ministère de l'intérieur, dans le cadre de l'accentuation des efforts pour répondre au problème. Les échanges avec la société civile ont également révélé qu'un contact plus étroit avec l'UNCT serait important; les représentants de la société civile ont parlé favorablement de la participation à la préparation de l'UNDAF mais ont noté qu'il y avait eu peu de contacts depuis lors, ce qui les trouble quant au rôle qu'ils doivent jouer dans ce processus.

14. Un examen du nouvel UNDAF, 2013-2017 et de son prédécesseur (2008-2012) [voir Introduction] met en lumière le lien constant entre les activités des Nations Unies et la planification nationale. La principale règle gouvernementale à cet égard est l'INDS – Initiative Nationale Pour le Développement Social (2008-2012) avec les cadres Vision 2035 et Top 100 Priorities (100 Grandes priorités). L'UNDAF 2008-2012 comptait trois domaines d'intervention clairement alignés sur l'INDS. Il s'agissait du développement local, de l'accès à de meilleurs services sociaux de base et de la promotion d'une gouvernance et de partenariats participatifs [voir Introduction]. En 2011, l'UNCT et le Gouvernement ont procédé à une évaluation commune du pays pour la formulation de l'UNDAF, 2013-2017. Se fondant sur les progrès réalisés lors de la période précédente, le prochain UNDAF sera tourné vers d'autres priorités à l'appui de l'INDS : la gouvernance et le développement économique, l'accès aux services sociaux et la résistance de la population aux catastrophes naturelles et à l'insécurité alimentaire. Il est noté que le nouvel UNDAF devra tenir compte de l'examen stratégique de 2014. Les besoins en ressources du nouvel UNDAF ont été évalués à 96 534 000 dollars.

IV. Résultats et leçons tirées de la contribution des Nations Unies à Djibouti

Sécurité alimentaire et nutrition

15. Les Nations Unies fonctionnent de manière à répondre efficacement aux besoins urgents des pays les plus vulnérables. Le PAM dispense une aide alimentaire ciblée à 60 000 bénéficiaires sur la base des résultats d'une enquête. Il veille également à aider le Gouvernement de Djibouti à concevoir des approches plus viables pour faire face aux problèmes de la sécurité alimentaire. Son arsenal de

mesures comprend des programmes de protection sociale tels que repas dans les écoles qui visent à améliorer l'assiduité, à accroître la scolarisation et à réduire l'écart entre garçons et filles, ainsi que « Repas contre travail » qui visent à créer des possibilités d'emploi dans les zones rurales. En outre, un programme pilote de bons « d'aide financière pour l'achat d'aliments » sera lancé en juin 2012 pour aider les populations les plus pauvres de la ville de Djibouti pendant la saison maigre de juillet à septembre. Pour renforcer la résistance et améliorer les capacités nationales à ses préparer et à répondre aux problèmes de sécurité alimentaire et d'environnement, une aide substantielle est également dispensée pour la mise en place d'un système efficace d'alerte précoce à l'échelon national.

16. La visite à Arta a montré comment les synergies naturelles se sont développées entre le centre de distribution de l'aide alimentaire administré par le PAM et le projet connexe de réduction de la mortalité maternelle et néonatale administré par le FNUAP dans le cadre du programme d'accélération de la poursuite des OMD. La localisation des programmes à proximité d'une école a contribué non seulement à la poursuite des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition mais aussi de celui de l'accroissement de la scolarisation et de son prolongement pour les filles. Certaines innovations, notamment un don d'huile de cuisine a été fait aux familles des filles affichant un taux d'assiduité scolaire d'au moins 80 % et qui achetaient à la communauté traditionnelle nomade. La valeur démontrée par une programmation conjointe mérite que l'on envisage d'autres activités conjointes.

17. La délégation estime qu'il faut faire davantage pour aider le Gouvernement à élaborer des stratégies à long terme pour relever les défis de la sécurité alimentaire et accroître la production alimentaire locale. Les pratiques innovantes annoncées par le Ministre de l'agriculture et des pêches sont vues comme une contribution à la stabilisation des prix nationaux des produits alimentaires qui subissent directement l'impact des chocs ressentis sur les marchés alimentaires et financiers mondiaux. Le Ministre a fait état de l'appui aux agro-industries, de plans visant à développer les vastes ressources halieutiques traditionnellement sous-exploitées du pays et de la location pour 45 ans de 10 000 hectares de terres d'Éthiopie et du Soudan du Sud pour la production de cultures vivrières pour Djibouti. Toutefois, vue le contexte particulier de Djibouti, la délégation estime que ces initiatives pilotes ne pourraient déboucher sur des stratégies nationales de grande envergure que si le secteur agricole peut bénéficier d'un financement durable et d'énormes investissements.

18. L'insuffisance des infrastructures a également aggravé la malnutrition. Sur ce plan, l'UNICEF aide à l'établissement de centres de nutrition en fournissant des « suppléments alimentaires thérapeutiques » aux enfants et aux femmes souffrant de malnutrition. Le rôle positif d'un tel programme est visible dans le centre de nutrition thérapeutique visité à Balbala. L'UNICEF forme le personnel de ce centre en nutrition et assure un suivi sur des familles à faible revenu. À la fin de 2010, le Gouvernement et l'UNICEF ont effectué une Enquête nationale de suivi et d'évaluation normalisés des secours et de la transition (SMART) sur la nutrition qui a permis d'estimer qu'en 2012, le nombre d'enfants qui souffriront de malnutrition et auront besoin d'aide sera de 27 000, dont 20 000 qui souffriront de malnutrition modérée et 7 000 de malnutrition aiguë.

Situation humanitaire

19. Outre les difficultés intérieures, Djibouti est grandement touché par les crises régionales qui ont engendré un flux de réfugiés vers le pays. Cette situation ajoute une charge supplémentaire aux systèmes d'éducation et de santé du pays. Pendant son séjour à Djibouti, la délégation a visité le camp de réfugiés d'Ali Addeh. Ce camp est peuplé en majorité de Somaliens, d'Éthiopiens et de quelques Érythréens. La plupart de ces réfugiés ont quitté leur pays en raison de problèmes de sécurité, de la famine, de la faim, de la pénurie d'eau et de la malnutrition. LE HCR et le PAM administrent le camp conformément aux priorités du Ministère du logement, de l'urbanisme et de l'environnement. L'UNICEF appuie les priorités concernant la lutte contre la nutrition dans le camp, notamment en fournissant des aliments thérapeutiques. Le camp a été conçu pour recevoir 7 000 réfugiés mais a maintenant dépassé cette capacité et abrite plus de 22 000 personnes. Pour ne pas ajouter à sa charge, le Gouvernement a rouvert le camp de Holl Holl qui héberge à présent les nouveaux arrivants.

20. Les institutions des Nations Unies appuient les activités menées au camp d'Ali Addeh concernant la distribution d'aliments, une école primaire qui favorise la participation des filles à l'éducation, l'enregistrement des naissances, les services de santé, y compris des vaccinations qui aident à sauver des vies, et la sécurité. Cependant, durant la visite de ce camp, des réfugiés ont exprimé le besoin d'activités (éducation secondaire, actes de naissance et non pas seulement enregistrement), de services de nutrition supplémentaires et d'efforts pour éliminer complètement la pratique de la mutilation génitale féminine/excision.

21. Du point de vue logistique, Djibouti est centre vital pour la distribution de l'aide humanitaire dans la région. En 2011, plus de 432 000 tonnes d'aide alimentaire destinées principalement à l'Éthiopie et à la Somalie sont arrivées au port de Djibouti – plus qu'aux ports de Mombasa (Kenya) ou de Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie). Depuis janvier 2012, le port a aussi servi à acheminer l'aide alimentaire d'urgence aux populations vulnérables du Soudan du Sud. La délégation estime que la nouvelle Base logistique humanitaire du PAM à Djibouti, qui dispose d'une capacité de stockage renforcée (40 000 tonnes de céréales en vrac et deux entrepôts supplémentaires) offrira de nouvelles possibilités et de nouveaux avantages en renforçant la chaîne d'approvisionnement régionale pour l'aide humanitaire, le stockage de réserves à usage national et la capacité du Port de Djibouti. Ce projet, lancé en janvier 2012, devrait s'achever en août 2013.

Éducation et droits des enfants

22. Le Gouvernement de Djibouti considère l'éducation comme une grande priorité et comme un moyen d'éliminer la pauvreté. C'est ainsi qu'il a introduit l'éducation primaire pour tous en 2000 et rendu l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Les données de l'UNCT indiquent un taux d'alphabétisation de 67,9 % pour le pays. Malgré cela, le bilan commun de pays effectué par l'UNCT et le Gouvernement en 2011 en prévision du nouvel UNDAF a permis d'identifier le besoin de répondre à l'accès limité des enfants à l'enseignement primaire, à la qualité insuffisante de l'enseignement, à un taux très élevé d'abandon scolaire (surtout parmi les filles dans les classes supérieures), à l'absence de cadre stratégique national pour la formation professionnelle, à la faible alphabétisation des

adultes et au système d'éducation non formelle. L'UNICEF, le PAM et le HCR joueront un rôle déterminant aux côtés du Gouvernement face à ces problèmes.

23. Durant la visite, le Gouvernement a également fait état de son engagement à développer le système de formation professionnelle afin de mieux préparer les jeunes à l'emploi et aux défis de la mise en œuvre de la planification à long terme du pays.

24. L'UNICEF a appuyé la création de la Commission nationale de Djibouti pour les enfants qui a été spécialement créée pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national pour les enfants adopté en 2010. L'institution a appuyé l'établissement d'un Programme d'action pour répondre aux recommandations de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le fait que cette commission soit présidée par le Premier Ministre témoigne de la grande volonté politique dont fait preuve Djibouti à l'égard de cette question, de même que le fait qu'elle soit composée de commissaires issus de ministères sectoriels, de la société civile, d'organisations et de membres du Parlement. Pour promouvoir la durabilité de son action, les ministères doivent faire figurer la commission dans leurs budgets selon les priorités du Programme d'action définies pour chaque secteur.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

25. La délégation a noté que Djibouti a pris quelques mesures importantes en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Avec l'aide du PNUD, une Stratégie nationale pour le développement et la participation politique de la femme a été lancée en 2003. Avec ce travail de plaidoyer, la législation nationale réserve 10 % des postes dans toutes les institutions, y compris au Parlement, pour les femmes. Actuellement, 14 % des députés sont des femmes, et le Président de la Cour suprême est aussi une femme. Djibouti est signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (CEDAW). En outre, une initiative a été lancée avec l'appui du PNUD en vue de l'affectation d'un coordonnateur des questions de parité hommes-femmes dans chaque ministère afin de promouvoir l'intégration de la politique d'égalité des sexes.

26. Les efforts en cours ont permis d'accroître sensiblement le pourcentage de scolarisation primaire des filles, et les données de l'UNCT établissent ce chiffre à plus de 50 %. La formation professionnelle appuyée par les institutions des Nations Unies vise également à améliorer les possibilités d'emploi pour les femmes, y compris dans les zones rurales et les secteurs insuffisamment desservis, tels que l'obstétrique. Cependant, les droits des femmes et la planification familiale continuent de se heurter à de difficiles problèmes, qui découlent pour beaucoup de la grande pauvreté dans les zones rurales et urbaines. En ce qui concerne le mariage précoce, d'après le FNUAP, le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées avant 18 ans est estimé à 10 %. Les données de l'équipe de pays des Nations Unies révèlent en outre que l'éducation des filles reste en retard sur celle des garçons, et que les hommes bénéficient de meilleures possibilités d'emploi que les femmes.

27. Le FNUAP a informé la délégation que le renforcement des capacités des chefs communautaires et religieux ont été également un élément critique de l'aide du programme du FNUAP et de l'UNICEF pour mettre fin à la mutilation génitale féminine/excision. Une loi récente a interdit cette pratique. Le FNUAP a noté que

les données d'une enquête avaient révélé 98 % de prévalence de cette pratique en 2002, puis de 93 % en 2006. Les enquêtes effectuées en 2006 et 2010 ont montré que cette pratique sur les filles âgées de 7 à 8 ans était tombée de 45 % à 40 %.

Gouvernance et renforcement des capacités

28. L'appui des Nations Unies a été important pour le renforcement des capacités tant pour l'exécutif que pour le législatif et le judiciaire. La délégation a remarqué que les ministères sectoriels considèrent le PNUD comme un partenaire de choix pour un certain nombre de projets importants, ce dont témoigne l'affectation de consultants du PNUD pour aider à formuler des stratégies nationales concernant l'énergie et l'eau, considérées par le Premier Ministre et d'autres comme les deux principaux défis pour le pays. L'aptitude des parlementaires à exercer leurs fonctions avec compétence a été renforcée par des projets du PNUD, y compris le système de caravanes qui transportent les députés jusqu'à leurs circonscriptions pour leur permettre d'expliquer leur travail de parlementaires à leurs électeurs. La formation des parlementaires par le système des Nations Unies, y compris leur sensibilisation au VIH, a également facilité le transfert de ces connaissances à leurs administrés. Le Premier Ministre et les députés ont montré à la délégation des plans pour renforcer la capacité de gouvernance, notamment un nouvel édifice permanent pour l'Assemblée nationale et la création d'un Sénat.

29. La délégation a également appris des députés que la coopération et l'échange de données Sud-Sud ont été facilités par les visites organisées par le PNUD aux Parlements du Burkina Faso et de la Tunisie. Lors de la réunion à l'Assemblée nationale, les députés ont sollicité l'aide des Nations Unies pour l'élaboration de leur stratégie de communication. À cet égard, la délégation note l'expérience positive du Bangladesh concernant la création d'une galerie de presse au sein du Parlement avec l'appui du PNUD.

30. Le PNUD aide l'appareil judiciaire par des activités de renforcement des capacités qui prévoient notamment d'améliorer l'accès des pauvres à la justice par la promotion de tribunaux itinérants dans toutes les régions. Le HCR et tous les autres membres de l'équipe de pays à l'exception de celui du FMI participent aux activités de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme. L'aide du HCR était à la base de la création de l'Institution nationale des droits de l'homme de Djibouti et de l'obligation de rendre compte, notamment aux termes de la CEDAW et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Santé et VIH/sida

31. L'ONUSIDA considère Djibouti comme pays à aider en priorité. Les données d'une enquête du gouvernement établit la prévalence du VIH/sida à 2,9 % de la population, le taux le plus élevé de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. La sensibilisation inculquée aux députés a contribué à l'adoption de mesures synergiques par le gouvernement. Une loi autorise le traitement gratuit, et la discrimination fondée sur la séropositivité est interdite par la loi. Le gouvernement encourage l'aide alimentaire et d'autres programmes au profit des personnes infectées par le VIH/sida. Par ailleurs, les institutions s'efforcent de fournir aux travailleurs du sexe d'autres moyens de gagner leur vie et gèrent des projets axés sur la sensibilisation des détenus au VIH/sida.

32. Au cours de la dernière décennie, le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS ont aidé le gouvernement de Djibouti à établir une planification nationale du secteur de la santé portant notamment sur la santé génésique, où il est prévu d'accroître le nombre de femmes ayant notamment accès à la planification familiale, à des services de soins prénatals, à des soins obstétricaux d'urgence, à des informations sur les conséquences pour la santé de la mutilation génitale féminine/excision et à des accouchements assistés. Certaines activités appuient également la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et de la stigmatisation qui en découle. Le FNUAP a informé la délégation qu'en 2009, 56,3 % des naissances ont bénéficié de la participation d'un obstétricien ou d'une sage-femme. Bien que l'on n'ait pas de données complètes, le FNUAP a facilité 10 cas de réparation de fistules obstétricales en 2011.

Climat, eau et énergie

33. Le Premier Ministre et son équipe ont montré à la délégation comment les pénuries d'eau et d'énergie, aggravées par les récentes sécheresses dans la Corne de l'Afrique, sont parmi les problèmes les plus graves auxquels se heurte actuellement Djibouti. Ces graves pénuries posent des problèmes énormes pour l'élimination de la pauvreté et les efforts de développement du pays. La nécessité de faire face à ces crises de l'eau et de l'énergie pour favoriser un développement durable a été constamment évoquée comme une grande priorité par les interlocuteurs à tous les niveaux tout au long de la visite de la délégation, et c'est pourquoi elle figure dans la vision à long terme du pays. Les stratégies et les plans présentés à la délégation par les divers ministres prévoient le dessalement de l'eau, la mobilisation rurale, la construction de barrages, l'exécution de forages et la mise en œuvre d'autres moyens pour recueillir l'eau de pluie, ainsi que des plans pour exploiter les sources d'énergie renouvelables, en particulier les énergies géothermiques et solaires. Ces plans présentent des possibilités, mais se heurtent à la difficulté de devoir attirer les investissements nécessaires, qui reste grande en regard des coûts élevés de toute activité à Djibouti.

34. Le rôle consultatif que joue le PNUD à Djibouti dans ces domaines est essentiel. L'affectation d'experts du PNUD pour offrir des conseils sur l'eau et l'énergie au gouvernement était indispensable à la formulation de stratégies nationales. Ce genre d'appui est encouragé, car il contribue aussi au renforcement des capacités et à la gouvernance qui font partie du mandat de l'UNCT. L'action des Nations Unies comprend aussi la construction par l'UNICEF d'une station de dessalement dans le nord du pays.

35. Le changement climatique et la désertification sont de plus en plus considérés comme des défis pour Djibouti, et cela peut se constater dans l'activité croissante des décideurs et de l'équipe de pays des Nations Unies dans ces domaines. La demande formulée par le Premier Ministre que le PNUD soit le partenaire principal dans l'action contre le changement climatique montre la confiance que porte le pays pour le travail du PNUD. La délégation a encouragé l'accentuation de l'action des Nations Unies dans ce domaine et s'est déclarée prête à recevoir des projets visant à améliorer la résistance des communautés vulnérables au changement climatique dans le cadre du nouveau programme de pays pour 2013-2017. Ce devrait être un effort collectif de l'UNCT à Djibouti. Il serait également intéressant d'étudier le rôle que pourrait jouer le PNUE pour accroître la résistance.

V. Principales conclusions

36. Dès son arrivée, le groupe a remarqué que le pays avait à faire face à de nombreux défis. À la fin de son séjour, il lui était apparu clairement que le pays offrait aussi de nombreuses possibilités. Le rôle important que joue Djibouti dans la région était évident, et le Gouvernement et ses partenaires voyaient cela comme un avantage et comme la possibilité de poursuivre les objectifs de développement du pays. L'importance de Djibouti dans les affaires humanitaires était également visible et devrait permettre au système des Nations Unies d'aider à répondre aux besoins du pays et de la région. Le fait qu'il accueille un grand nombre de réfugiés en regard de sa taille modeste, et les défis que cela représente étaient autant de preuves de la nécessité de trouver des solutions durables. La mission a également pris acte des améliorations qui ont été apportées avec l'aide du PNUD dans le rôle de l'Assemblée nationale et a jugé important que ces activités se poursuivent.

37. La délégation a noté des améliorations dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Cela dit, la réalisation des objectifs à cet égard est une affaire de longue haleine. Le besoin d'une bonne coordination a été évoqué à plusieurs reprises avec l'UNCT et les partenaires à l'échelon national. L'UNCT a exploré les possibilités d'améliorer la coordination. Elle s'est félicitée des informations fournies à la mission par le gouvernement sur sa propre coordination, grâce à de nouvelles structures, et a préconisé un rôle prééminent pour les Nations Unies ainsi que pour les autres partenaires, à l'appui de ce processus.

38. La mission a pris note de la nécessité d'améliorer les capacités à l'échelon national, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, par delà la satisfaction des besoins en alimentation et en nutrition, mais aussi en matière humanitaire et de résistance. Il a été reconnu qu'une large part du travail des Nations Unies vise à répondre aux besoins en matière de capacités et qu'il ne faut pas perdre de vue cet objectif. L'un des thèmes évoqués constamment avec les ministères et les communautés locales avait trait au besoin de projets générateurs de revenus et d'emplois. Des plans concrets destinés à répondre à ces besoins ont été expliqués aux Ministres de l'agriculture et des pêches, de l'énergie, de l'eau et des ressources minérales. Le Gouvernement a qualifié les flux d'investissement étranger direct d'élevés, ce qui offrait de bonnes possibilités que de gros investissements engendrent les emplois recherchés, et l'UNCT restait prête à aider à tirer parti de ces possibilités.

VI. Recommandations

39. Sur la base de cette mission, les recommandations suivantes ont été présentées aux Conseils d'administrations du PNUD, du FNUAP, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, de l'UNICEF et du PAM afin d'étayer et d'enrichir leurs délibérations.

- Sur la base de l'avantage comparatif de l'équipe de pays des Nations Unies à Djibouti en matière d'appui à l'élaboration de politiques et de renforcement des capacités à tous les niveaux, la délégation recommande aux Conseils d'administration d'encourager leurs institutions respectives à réfléchir à des stratégies de renforcement des capacités susceptibles de favoriser le développement durable de Djibouti en regard des besoins identifiés dans le

présent rapport. Ces stratégies traiteraient notamment du thème cité à maintes reprises par les ministères et les communautés concernant le besoin de projets générateurs de revenus. Compte tenu de son aptitude à partager les meilleures pratiques à travers le monde, l'ONU pourrait être un précieux partenaire dans ce domaine,

- En ce qui concerne le rôle de Djibouti en tant que terre d'accueil d'un grand nombre de réfugiés et les défis que cela représente, il est recommandé aux Conseils d'administration d'encourager une collaboration constante entre les Nations Unies et le Gouvernement pour aider à trouver des solutions à long terme.
- Les innovations introduites dans les domaines de la gouvernance et du renforcement des capacités avec l'aide de l'équipe de pays des Nations Unies, telles que les tribunaux itinérants et les caravanes de députés, ainsi que la poursuite du rôle consultatif auprès du Gouvernement qu'a entrepris de jouer l'UNCT à Djibouti sont les bienvenues. Il est recommandé que les Conseils d'administration encouragent l'UNCT à accorder plus de poids au renforcement des capacités, y compris en matière de transparence et de gouvernance démocratique.
- Djibouti offre des exemples intéressants de coopération Sud-Sud. Là encore, les Nations Unies pourraient être un partenaire de choix, compte tenu de leur aptitude à partager les meilleures pratiques à l'échelle mondiale. Il est recommandé aux Conseils d'administration d'examiner la valeur ajoutée que représente l'appui de leurs organisations aux mécanismes de coopération Sud-Sud.
- S'agissant de l'intégration de la dimension hommes-femmes et des mesures pertinentes appuyées par le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans le cadre de l'INDS, il est recommandé que tous les Conseils d'administration concernés envisagent d'entreprendre une étude de la faisabilité d'une présence dans le pays de l'ONU-Femmes à Djibouti, avec la possibilité de prévoir un représentant national (par exemple, le directeur du FNUAP dans le pays est un fonctionnaire national).
- L'actuelle INDS étant appelée à expirer cette année, il est recommandé que les Conseils d'administration encouragent l'UNCT à poursuivre l'examen approfondi des politiques nationales de planification afin d'assurer la compatibilité constante des activités opérationnelles des Nations Unies avec les priorités nationales.
- Le succès de la programmation commune et le soutien dont elle a bénéficié lors de la visite sur le terrain confirment le besoin d'élargir la collaboration. Il est recommandé aux Conseils d'administration d'encourager, au sein de leurs institutions respectives, la poursuite de cette programmation dans le cadre de l'UNDAF, afin d'améliorer l'efficacité des actions communes et de réduire les coûts des transactions et d'accroître les gains d'efficacité.
- Conformément à la Déclaration d'Istanbul et face aux décisions ultérieures de différents Conseils d'administration d'intégrer pleinement le Programme d'action d'Istanbul adopté en mai 2011 à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, il est demandé à l'équipe de pays des Nations Unies d'aider le gouvernement à cet égard et d'envisager de mettre en

place un mécanisme de coordination pour assurer le suivi de ce Programme à Djibouti.

- L'UNCT est invitée à poursuivre sur une plus grande échelle différents projets qui ont été couronnés de succès, notamment en les intégrant aux programmes gouvernementaux et en encourageant la participation des partenaires tant multilatéraux que bilatéraux au développement.
- Il est clair que les Nations Unies doivent poursuivre leur appui aux initiatives de réduction des risques de catastrophes afin de faire face au problème chronique de la sécheresse. Il est recommandé que les Conseils d'administration encouragent l'UNCT à poursuivre ses efforts de planification dans ce domaine.
- La mission a identifié des domaines où les Nations Unies doivent renforcer leurs contacts avec la société civile. Il est recommandé que les Conseils d'administration encouragent l'UNCT à resserrer ces liens, en tant que processus jugé souhaitable et utile pour les deux parties.
- En ce qui concerne la coordination, il est recommandé que les Conseils d'administration encouragent l'UNCT à favoriser la politique de coordination conçue par le Gouvernement et à renforcer l'aptitude de celui-ci à exercer cette fonction en vertu des principes de responsabilisation, d'alignement et d'harmonisation.
- L'équipe de pays des Nations Unies peut encore améliorer son mécanisme de coordination afin de permettre les institutions particulières telles que le Fonds d'équipement des Nations Unies et les Volontaires des Nations Unies à contribuer aux activités de développement de l'ensemble du système des Nations Unies
- Conformément à la résolution 62/208 de l'Assemblée générale, il est demandé à l'UNCT de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, en particulier l'agence centrale de coordination afin de faciliter la participation de Djibouti au processus d'examen quadriennal complet, afin notamment de lier le processus de négociations au siège des Nations Unies avec les réalités sur le terrain de la programmation à Djibouti.
- L'équipe de pays des Nations Unies peut continuer à aider le Gouvernement à participer plus efficacement au processus de Rio +20 et en particulier au suivi des décisions de la conférence.
- En ce qui concerne la question des stratégies d'emploi des jeunes, il est estimé que l'UNCT pourrait consulter le système des Nations Unies afin de déterminer comment aider au mieux le gouvernement à cet égard. L'aide du PNUD au gouvernement pour la formation en matière de gestion de la dette est également soulignée, et il est suggéré d'étudier les possibilités d'action du FMI dans ce domaine. Il est également suggéré d'étudier la possibilité que le PNUE aide à renforcer la solidité du pays.
- Les initiatives pilotes lancées à Djibouti, y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire, ne peuvent être appliquées en vraie grandeur qu'au prix d'un financement durable et de nouveaux investissements dans le secteur agricole. Il est recommandé que les Conseils d'administration étudient les possibilités que le système des Nations Unies renforce le rôle des partenaires

au développement, des milieux d'affaires et des institutions de Bretton Woods à cet égard. Il y a également place pour un renforcement de l'action de la FAO. Outre l'assistance technique dispensée au secteur agricole, l'appui des organisations à la création des conditions propices à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs pour Djibouti mérite plus ample examen.

- Il est recommandé que les Conseils d'administration pertinents encouragent l'équipe de pays des Nations Unies à appuyer la planification nationale en ce qui concerne le nouveau noyau de logistique humanitaire proposé pour Djibouti.
- Pour tirer parti de la base de connaissances mondiales dont disposent les Nations Unies, il est recommandé que les Conseils d'administration favorisent l'examen, au sein de leurs institutions respectives, de la possibilité de mobiliser au profit du développement de Djibouti un ensemble de moyens financiers restés jusqu'ici inexploités. Cette action s'appuierait sur le travail accompli jusqu'ici par le pays avec l'aide d'organisations et de fonds, y compris la Banque islamique de développement et la procédure d'appel global. Les Nations Unies pourraient, par exemple, étudier les possibilités d'améliorer l'accès au financement pour le climat et l'adaptation pour répondre à la situation de sécheresse chronique et aux coûts élevés liés aux plans de mise en valeur des ressources énergétiques géothermiques de Djibouti.